****

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate*

**Clinique d’architecture patrimoniale**

**Une aide précieuse pour les propriétaires**

**de maisons anciennes**

**Thetford Mines, le 1er février 2021** – « Les conseils de la firme ont permis de recréer dans notre imaginaire la maison telle qu’elle était à l’origine, sa fenestration, le style de la galerie, sa toiture, les planchers, etc. Leur œil aiguisé, leur expertise et leur enthousiasme nous ont aidés à voir notre maison sous un angle nouveau. » Voilà comment Denise Deshaye et Simon Audet traduisent leur reconnaissance à l’égard du service d’aide-conseil en patrimoine bâti, appelé ***Clinique d’architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA***).

Ces résidents de Disraeli Paroisse ont été parmi les premiers à bénéficier en 2019 de ce service offert à tous les propriétaires de maisons anciennes des 19 municipalités de la MRC des Appalaches. À ce jour, plus d’une vingtaine de propriétaires amoureux de leur demeure se sont inscrits au projet CAPCHA. Le service d’aide-conseil comprend la visite de la firme de Marie-Josée Deschênes, spécialisée en patrimoine bâti, et la production d’un rapport technique complet.

Pour Mme Deshaye, c’est une initiative géniale qui a bien servi leur cause. « Le rapport technique précise l’état actuel des fondations, de la cheminée, du recouvrement extérieur, etc. Le document identifie les rénovations prioritaires à entreprendre pour améliorer l’état de la maison, les options pour retrouver son caractère patrimonial et le coût approximatif des travaux échelonnés dans un échéancier. Il fournit de précieuses recommandations aux citoyens habitant de vieilles demeures, désireux d’en retrouver le caractère ancien, sans toutefois exiger des rénovations religieusement fidèles aux techniques de construction ou aux matériaux d’origine. »

**Aide-conseil d’un architecte pour 100 $**

Il est encore possible pour les propriétaires d’une maison datant d’avant 1950 de bénéficier du service-conseil de CAPCHA. Pour la dernière année du projet, il reste une douzaine de dossiers à soutenir sur le territoire de la MRC des Appalaches. L’architecte se déplace pour évaluer l’état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant doit débourser un montant de 100 $, soit 12,5 % de la valeur réelle du service d’aide-conseil estimée à 800 $. Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche doivent déposer leur demande en ligne sur le site internet [capcha.ca](http://www.capcha.ca/).

Les personnes souhaitant obtenir plus d’information sur le service CAPCHA peuvent contacter la conseillère en développement territorial de la MRC, Louise Nadeau, par courriel à [lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca).

Ce projet, qui a reçu l’appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d’appui et de rayonnement des régions* (FARR). L’objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

**- 30 –**

**Bas de vignette** : Le rapport fourni participants à la Clinique d’architecture patrimoniale permet aux propriétaires de visualiser leur maison suite aux travaux suggérés qui contribueront à préserver ou à retrouver son caractère patrimonial.

Source :

|  |  |
| --- | --- |
| Louis Laferrière, directeur général | Louise Nadeau, conseillère en développement territorial |
| MRC des Appalaches | MRC des Appalaches |
| 418 332-2757, poste 223 [llaferriere@mrcdesappalaches.ca](mailto:llaferriere@mrcdesappalaches.ca) | 418 332-2757, poste 234  [lnadeau@mrcdesappalaches.ca](mailto:lnadeau@mrcdesappalaches.ca) |